Martigny, mercredi 15 octobre 1941. **81me année.** *No 120.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 9.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 13.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 17.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX **II c 58**
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31
Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36 — ANNONCES — Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.
8 ct. CANTON 20 ct.
10 ct. SUISSE 30 ct.
10 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX **II c 485**

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant...

L'exemple de Grimentz

En ces jours où l'automne était d'une douceur prenante, il ne s'affirmait nulle part avec plus d'éclat que dans ce val d'Anniviers si merveilleusement lumineux. Il faisait bon vivre au soleil, tandis que dans les champs des enfants jouaient à garder les vaches.

Un pays vraiment détaché du monde, heureux d'un bonheur bien à lui, et qui reste à travers les ans exactement le même ! Il se montre indifférent à ce qui se fait en Europe et à ce qui ne se fait pas à Berne, et le bruit de la guerre, il ne veut pas l'entendre.

Alors, la paix que l'on chercherait vainement ailleurs, c'est là qu'on la découvre.

Les gens de Grimentz font leur pain trois fois par année, ils ont beaucoup de peine à se plier aux prescriptions du pouvoir fédéral et ils gardent jalousement leurs traditions, mais ce sont des sages.

A voir où le progrès a mené l'Europe, on comprend mieux que le meilleur moyen de ne pas gâcher l'avenir c'est de s'inspirer du passé.

Il existe à Grimentz une société de développement qui s'applique à sauvegarder la beauté de la contrée et à maintenir en honneur les coutumes ancestrales.

Ce souci qui se manifeste également à Savièse et à Chamoson devrait devenir celui du Valais tout entier.

Sans doute un groupement s'est donné pour mission d'accomplir cette tâche en grand, sur le plan cantonal, mais jusqu'à présent, son activité s'est bornée à dresser des plans qui ont tout l'air de rester en... plan. On sent que tout le monde est d'accord sur la nécessité de protéger nos sites.

C'est au moment de passer à la réalisation de ce projet que l'enthousiasme aussitôt fait défaut. Il en est de même au Grand Conseil où de temps en temps un député prononce un beau discours sur ce sujet que le Conseil d'Etat développe à son tour avec autant de précision que de sentiment, puis ces motions vont grossir des dossiers qu'on ne touchera plus que pour remuer un peu de poussière.

Résolutions, espoirs, appels, poussière, hélas ! qu'est-ce tout cela en ces temps d'utilitarisme !

Eh bien ! à Grimentz au moins, ce n'est pas en imagination qu'on cherche à maintenir son caractère au village et sa grandeur au paysage.

M. Rauch, un hôtelier bien connu, nous a donné des précisions d'un intérêt certain ou plutôt d'un certain intérêt !

Ainsi, quand quelqu'un veut édifier un nouveau chalet, ses plans sont examinés par une autorité compétente et si la construction n'est pas conforme au cachet de la région, il faut se plier à des directives. On interdit également d'édifier des bâtiments qui pourraient nuire à d'autres.

Dans plusieurs localités, spécialement dans les deux que nous mentionnons plus haut, il en est ainsi, mais il est réconfortant qu'un tel état d'esprit se manifeste à Grimentz alors qu'il ne paraît pas toujours inspirer les notabilités des villes.

La tôle ondulée, on ne le répétera jamais assez après M. Lucien Lathion, député, constitue une véritable lèpre, elle a nui dans bien des endroits, à l'aspect général du village et son emploi de plus en plus fréquent risquait de transformer les chalets en jouets de bazar.

A Grimentz, la société de développement a trouvé le moyen d'engager les habitants à plus de goût, en versant un subside aux gens qui recouvrent de bardeaux les toits de leurs maisons :

Ce subside est de 65 centimes par m².

A défaut de bardeaux, on recommande également l'ardoise.

La tôle, évidemment, n'a pas complètement disparu de Grimentz, mais ce qu'il en reste a été peint, et le regard n'est pas ébloui par son vilain éclat métallique.

Nous l'avons déjà dit, nous préférerions la suppression de la tôle à son camouflage et pourtant mieux vaut se résoudre à la peindre que de la laisser comme elle est.

Grimentz sous le soleil automnal apparaît d'une couleur uniforme, et le village acquiert ainsi de l'harmonie et de l'unité. Qu'il fait bon retrouver le Valais intact dans le Val d'Anniviers, tandis qu'il n'est plus, dans certaines stations, que la caricature de lui-même !

Si souvent nous avons déploré le méthodique enlaidissement du paysage et si souvent stigmatisé des erreurs, qu'on nous permettra bien de donner Grimentz en exemple.

Il ne faut pas se le dissimuler : le jour où le Valais aura tout sacrifié au modernisme, il n'aura pas seulement modifié son aspect extérieur, mais il aura changé son âme.

Le respect des traditions, l'amour du travail bien fait, le désir de ne pas copier l'étranger, tout cela témoigne hautement d'un esprit sain, et c'est cet esprit là qu'il importe absolument de maintenir en sauvant le pays des solutions de facilité.

L'ameublement valaisan était créé pour le foyer. Remplacer cet ameublement par un autre à la fois dérisoire et léger c'est le détourner de sa destination véritable, et c'est porter indirectement atteinte à la famille.

Les danses villageoises étaient l'expression de la gaîté dans ce qu'elle avait de plus pur et de plus spontané :

Remplacez-les par des tangos, et vous abaisserez instantanément la qualité de cette joie.

L'habillement était imposé par le genre de travail qui était, qui reste un travail dur ; modernisez l'habillement et le travail ne s'accomplira pas avec la même dignité.

Les traditions, en effet, ne sont pas nées au hasard, chacune avait sa raison d'être, elles symbolisaient la foi d'un peuple et sa mentalité.

On croit qu'en les abandonnant on se bornerait à sacrifier à la mode et que cela n'aurait pas d'importance...

En réalité c'est la foi qui s'en irait avec elles.

Bien sûr, la population doit s'adapter aux temps que nous vivons, mais adaptation n'a jamais signifié reniement.

D'ailleurs, prenons-y garde : en ouvrant le Valais au modernisme on donnerait aux gens de ce canton des désirs qui resteraient insatisfaits et qui par conséquent deviendraient pour eux un sujet de tourment. On créerait fatalement des besoins nouveaux sans pouvoir les satisfaire.

C'est la raison pour laquelle en restaurant les traditions dans le village ou en les maintenant dans la mesure où elles s'harmonisent encore à sa vie actuelle on travaille à son bonheur beaucoup plus sûrement qu'en l'imitant à singer la ville.

Grimentz l'a compris et tandis que le citadin tourne en rond dans une existence artificielle et cherche en vain l'oubli de ses soucis, là-haut, on vit des jours de paix dans le simple accomplissement de ses devoirs, et le repos que nous ne trouvons pas, il est sur ces champs pleins de lumière, il est sur le village en sommeil, il est dans la vision de ce ciel où passent avec le vent les nuages de nos rêves, les beaux nuages blancs...

A. M.

Fédéralisme encore ! - M. Burrus et le socialisme - Le mazout

De l'aveu même des antiparlementaires impénitents que sont la plupart des journalistes romands à Berne, — et ils sont tous ou à peu près de droite, c'est-à-dire de la trempe de Pierre Grellet ! — le Conseil national s'est montré digne de sa tâche dans sa dernière session. Au *Confédéré*, qui a toujours défendu avec courage le parlementarisme, on s'est réjoui de ce témoignage favorable. En adoptant cette attitude, notre journal n'a été que le porte-parole de notre parti cantonal au sein duquel le souvenir est resté vivant que l'instauration de la dictature avait partout été précédée de la suppression du parlement.

Il n'est pas sans intérêt de relever que la dernière et fructueuse session des Chambres fédérales a été aussi celle des contradictions chez un certain nombre de députés fédéralistes et corporatistes. Ainsi, quelle surprise pour qui connaît le cantonaliste Piller, conseiller d'Etat fribourgeois, farouche adversaire de tout ce qui tend à la centralisation, lorsqu'il demanda par voie de motion que les pleins-pouvoirs accordés au Conseil fédéral soient encore renforcés dans le domaine économique.

Et voilà, pauvre fédéralisme, comment sont traités nos cantons par leurs défenseurs attitrés !

Et dans ce même ordre d'idée, ce fut un autre conservateur thurgovien, fédéraliste par essence, qui soutint au Conseil national une proposition socialiste d'instituer un Office fédéral des salaires. On ne saurait imaginer plus formidable œuvre de centralisation.

* * *

Les délibérations et le vote concernant les contrats collectifs mirent sur le grill un assez grand nombre de députés conservateurs. Telle qu'adoptée, cette loi ne peut manquer de consolider la paix sociale, ce bienfait inestimable pour une nation. On comprend dès lors que le dernier carré des partisans de la lutte des classes l'ait combattue et repoussée.

Il n'est pas douteux que les contrats collectifs portent quelque empreinte de corporatisme économique, mais non politique. C'est peut-être pour cette raison que quelques radicaux de Suisse alémanique s'y sont montrés réfractaires. Quoiqu'il en soit, cette attitude ne se conçoit pas chez un nombre respectable de conservateurs qui, en votant d'abord contre l'entrée en matière et en repoussant, ensuite, la clause d'urgence, se sont comportés comme des adversaires des contrats collectifs.

Le *Nouvelliste*, lui, a toutefois trouvé une autre explication pour le « cigarier » Burrus. Voici ce que son correspondant écrit, après avoir souligné que de tous les députés romands le multimillionnaire de Boncourt fut le seul à ne pas voter la clause d'urgence : « Une seule exception : M. Burrus, qui illustrait clairement la collusion, qu'on ne dénoncera jamais assez, du grand Capital avec le marxisme impénitent ».

Que voilà un journaliste qui a son franc-parler et ne se soucie pas comme tant d'autres de flatter l'ami éprouvé de MM. Musy et Troillet.

* * *

Les difficultés sans cesse croissantes auxquelles se heurtent le ravitaillement du pays obligent les autorités compétentes à se montrer sévères dans l'application des prescriptions de l'Economie de guerre. Rappelons à cet égard que des contraventions massives ont été commises en Valais, pour le mazout, à Schaffhouse récemment, pour l'orge et l'avoine. Genève a aussi eu récemment son « petit scandale » pour la benzine. Or, la presse vient de publier une information à propos du mazout, laquelle appelle une précision. L'administration des douanes a déjà exigé des contrevenants le payement correspondant à la valeur des droits éludés au moment de l'entrée en Suisse de cette marchandise. Beaucoup d'entre eux ont cru que par ce payement tout était liquidé. Oui, pour ce qui est de l'administration des douanes, qui a témoigné de la compréhension en abandonnant la poursuite pénale contre les délinquants, à l'exception de quelques cas ayant un caractère spécial.

En revanche, tous ceux qui ont acheté ou vendu du mazout dans l'ignorance ou non de l'existence des prescriptions de l'Economie de guerre auront à répondre prochainement, en vertu des ordonnances du 2 septembre 1939 et du 14 novembre 1940, devant la Commission pénale compétente composée de trois membres, dont l'un est Genevois, l'autre Jurassien et le troisième Vaudois. Contrairement aux informations de presse, la procédure devant les Commission pénales est simple et plutôt rapide. Il faut néanmoins s'attendre à quelque lenteur à cause des quelque 170 cas de mazout dont cette Commission pénale se trouve saisie.

X.

Pain et pommes de terre. — Certains faux bruits ont la vie dure. C'est notamment le cas pour celui qui annonce le rationnement prochain du pain et des pommes de terre. Les offices compétents comme la commission de l'alimentation de guerre ne peuvent que répéter qu'il n'en est rien et que ces deux denrées de toute première nécessité ne seront pas rationnées tant que cela sera possible. Notre approvisionnement n'est certes pas brillant, d'autant plus qu'on ne sait pas ce que nous réserve l'avenir en ce qui concerne nos importations de céréales et que la récolte de pommes de terre est plutôt décevante ; il n'en reste pas moins que le bruit qui court est faux et qu'il ne doit surtout pas engager les gens à accaparer des pommes de terre. La culture des pommes de terre sera encore augmentée l'an prochain.

On s'assure avantageusement à **La Mutuelle Vaudoise**
Th. LONG, agent général, Bex

A travers le monde

⊛ ***La « guerre ingrate » que mène l'Italie.*** — *Sous le titre « Notre guerre », le lieutenant-colonel Dominici, dans le* Giornale d'Italia *de Rome, attire l'attention sur « la guerre ingrate » que l'Italie exécute pour la cause de l'Axe, tandis que l'attention du monde est attirée par les événements de Russie auxquels l'Italie ne participe encore que pour une faible partie. La tâche de l'Italie consiste à tenir en Libye, en attendant l'évolution des événements. La guerre menée par l'Italie est ingrate parce que les sacrifices, souvent très sensibles, comprennent le ravitaillement extrêmement difficile de la Libye, sacrifices qui ne peuvent pas la plupart du temps être rendus publics pour des raisons militaires et ne figurent pas dans les communiqués de guerre. Les difficultés sont souvent telles que le seul fait qu'un convoi soit arrivé à bon port peut avoir l'importance d'une victoire militaire. Il s'ensuit que chaque coup de mitrailleuse tiré sur le front de Libye et chaque bombe lancée sur un objectif ennemi coûtent beaucoup plus cher que sur n'importe quel autre front.*

Pour ceux qui se demandent ce qu'il est advenu de la flotte italienne, dont on n'entend presque plus parler depuis des mois, la réponse est donnée par le lieutenant-colonel Dominici. Elle a été engagée dans sa presque totalité pour escorter les convois en Libye et pour les défendre contre une flotte qui est six ou sept fois supérieure à elle, du point de vue du tonnage.

⊛ ***Viasma évacuée.*** — *La grande offensive allemande contre Moscou, qui a débuté le 2 octobre, n'a pas jusqu'ici rencontré tout le succès prédit par Hitler qui annonçait 48 heures plus tard la fin imminente de la résistance russe. Toutefois, la poussée allemande, qui dispose de moyens immenses, marque des succès certains et c'est ainsi que lundi Moscou devait annoncer l'évacuation par ses troupes de la ville de Briansk. Mardi, les Russes ont annoncé l'évacuation de Viasma, un autre bastion de la défense de la capitale soviétique. Ainsi, le cercle de fer se resserre toujours davantage autour de Moscou et on se demande si les Russes pourront défendre leur capitale jusqu'à l'arrivée de l'hiver, soit dans un mois seulement.*

Pour l'instant, le haut commandement de l'armée allemande continue de publier des communiqués victorieux et le dernier en date apprend que dans la double bataille de Briansk et de Viasma, 350.000 prisonniers russes ont été faits et que ce nombre croît sans cesse. Il est fort probable qu'un nombre considérables de soldats rouges aient été capturés, mais ce qui est certain, c'est que la majeure partie de l'armée Timochenko a pu échapper de l'encerclement et a pu se regrouper pour la défense de Moscou.

Les garnisons d'Odessa et de Leningrad continuent de résister héroïquement, tandis qu'au sud, entre Kharkov et Rostov, les Allemands et leurs alliés enregistrent des succès certains.

⊛ ***Un général tué dans un accident d'avion.***— *Le général Berenshot, commandant en chef de l'armée des Indes orientales néerlandaises, a été tué dans un accident d'aviation ; l'avion s'écrasa au sol en décollant du nouvel aérodrome de Batavia où le général Berenshot s'était rendu pour souhaiter la bienvenue au général commandant en chef des forces britanniques en Extrême-Orient. Le pilote et deux sous-officiers furent également tués.*

⊛ ***Un démenti bulgare.*** — *Le gouvernement bulgare dément le bruit qui a couru à Ankara d'une mobilisation générale en Bulgarie. On déclare qu'il s'agit cependant de l'appel sous les drapeaux « d'un certain nombre de classes d'âge nécessitées par de nombreux besoins ».*

⊛ ***Exécutions à Prague.*** — *La cour martiale de Prague a condamné à mort par pendaison trois personnes accusées de sabotage. Cinq autres personnes accusées de préparation à la haute trahison et de détention illicite d'armes ont été condamnées à être fusillées. Les peines ont été exécutées tout de suite.*

⊛ ***Un Français fusillé.*** — *Les autorités militaires allemandes communiquent : « Jean Labreire, de Angoulême (Charente), condamné à mort le 7 octobre pour détention illégale d'armes et tentative criminelle, a été fusillé lundi ; il avait tenté de mettre le feu à un tas de paille entreposé dans la gare d'Angoulême ; il possédait deux pistolets et 100 cartouches. »*

⊛ ***Explosions et incendies...*** — *Une explosion s'est produite dans une poudrière de l'établissement aéronautique naval américain de Sitka en Alaska, situé sur l'île Baraf. L'explosion fut formidable. Toutes les vitres des maisons de Sitka ont volé en éclats. On compte 6 tués et de très nombreux blessés.*

— Cinq bâtiments de la Firestone Rubber Co. ont été entièrement détruits et trois sérieusement endommagés dans un violent incendie qui a également détruit un important stock de caoutchouc, appartenant au gouvernement américain. Les dégâts s'élèveraient à 13 millions de dollars.

— On apprend d'Ankara que peu avant l'occupation anglo-russe de l'Iran, les Allemands avaient transporté en hâte 12.000 balles de coton iranien à Erzéoum. Le correspondant de l'United Press à Ankara apprend aujourd'hui que 5000 balles de ce coton furent mystérieusement incendiées mardi passé.

L'émulation nécessaire

Quelques polémiques ayant eu lieu récemment dans la presse romande au sujet de l'essence du fédéralisme et des droits et devoirs respectifs de la Confédération et des cantons, il n'est pas superflu de relever que nous vivons actuellement dans une période absolument exceptionnelle, dans laquelle le salut public doit être la loi suprême ! Cet axiome acquiert une signification toute particulière en ce qui concerne l'exécution intégrale du plan Wahlen, destiné à assurer le ravitaillement du pays malgré le recul incessant de nos importations en denrées alimentaires.

Sur ce plan, il appartient à chaque canton de faire preuve d'un zèle patriotique redoublé, afin de donner sa pleine portée à notre maxime : *Un pour tous, tous pour un.* Et nul ne contestera que les cantons qui se posent en champions les plus ardents du fédéralisme ont une occasion unique de prouver, par leur effort en faveur des intérêts communs du pays, leur attachement à la patrie qui doit, aujourd'hui plus que jamais, pouvoir compter sur l'appui actif et le dévouement positif de tous ses enfants.

Que chaque canton, aujourd'hui, mette un point d'honneur à rivaliser d'ardeur avec les autres Etats confédérés dans la réalisation de la grande tâche productrice devenue indispensable ! C'est à cette condition qu'au jour de la paix revenue, avec des conditions politiques et économiques normales, ceux qui se réclament à toute occasion du fédéralisme pourront mettre leur esprit national des temps difficiles dans la balance de leurs revendications ! *P. R.-D.*

Chronique de Martigny

Attribution spéciale de fromage
aux personnes exécutant des travaux pénibles

Ayants droit : 1. Les personnes des deux sexes, de plus de 14 ans, qui travaillent effectivement toute la journée dans l'agriculture, dans l'économie alpestre et dans l'économie forestière ainsi que dans la viticulture et la culture des légumes en tant qu'elles fournissent un effort physique pénible.

2. Les ouvriers astreints à des travaux pénibles et les ouvriers qui leur sont assimilés, c'est-à-dire les ouvriers et les ouvrières, qui, régulièrement :

a) fournissent un travail physique pénible ou fatigant, ou

b) fournissent un effort normal dans de dures conditions ambiantes (chaleur, froid, poussière, matières toxiques, vibrations, altitude de plus de 2000 m., etc.)

c) fournissent un effort normal pendant plus de 12 heures par jour en moyenne (y compris le temps nécessaire pour se rendre au lieu de travail) ;

d) fournissent un effort normal et emportent *régulièrement* avec eux leur subsistance pour se nourrir sur la place de travail ;

e) font un travail d'équipe de six heures au moins (en tant qu'ils ne sont pas déjà compris sous les lettres *a)—d)* ci-dessus).

N'ont pas droit à l'attribution spéciale, les producteurs couvrant eux-mêmes leurs propres besoins en fromage et dont les cartes personnelles de denrées alimentaires doivent être amputées des coupons donnant droit à l'acquisition de fromage.

Les intéressés sont avisés qu'ils peuvent retirer les coupons supplémentaires auprès de l'*Office communal de l'économie de guerre, Martigny-Ville.*

Martigny-Sports

Dimanche prochain, deux matches importants se disputeront au Parc des Sports de Martigny : à 12 h. 45, les juniors locaux recevront les juniors sierrois, et à 14 h. 30, Martigny I rencontrera la forte seconde équipe du F.-C. Vevey, en championnat suisse.

ETOILE: **«La porteuse de pain» avec Fernandel**

Si Jean Valjean dans « Les Misérables » vécut 19 ans au bagne, après avoir volé un petit pain, *Jeanne Fortier,* une pauvre concierge, l'héroïne de *« La porteuse de pain »,* fut plus durement frappée : elle y resta vingt-et-un ans !

« La porteuse de pain », que l'Etoile reprend cette semaine, à la demande générale, est un roman connu. Parmi les nombreux ouvrages qu'écrivit Xavier de Montépin, c'est le plus célèbre. Des milliers de personnes se passionnèrent au récit du douloureux calvaire de Jeanne Fortier, la « malheureuse » porteuse de pain.

C'est la grande actrice Germaine DERMOZ qui interprète le rôle principal, aux côtés de *Fernandel,* Jacques Grétillat, etc., etc.

ATTENTION ! *Un certain nombre de places devant être réservé* ***dimanche soir pour la clientèle des environs,*** *nous recommandons chaleureusement au public de Martigny de prendre toutes ses dispositions pour assister de préférence aux premières séances de vendredi et samedi. En agissant ainsi, il évitera une trop longue attente devant les guichets. Le public de Martigny voudra bien faire preuve de sagesse et comprendre cette mesure rendue indispensable pour permettre à ceux qui font de nombreux kilomètres pour voir un spectacle d'avoir non seulement des places, mais de « bonnes places ». Jusqu'à l'arrivée du train (20 h. 15), un certain nombre de places seulement seront mises en vente. Les autres places seront vendues à partir de 20 h. 30. Pour les retardataires, les actualités repasseront en fin de séance.*

Au Corso

A partir de ce soir, mercredi, LE CORSO présente son nouveau programme qui comprend un violent film d'action : *« Le testament du Dr Drew »,* avec le populaire John Waynes. Le programme est complété et satisfera les plus difficiles. Film parlé français.

DÉGUSTEZ LE
Clos des Capucins
propriété A. Bessac à *Châteauneuf du Pape.*
Exclusivité de **BLANK & Co,** VEVEY.

Nouvelles du Valais

La session de novembre du Grand Conseil. — En voici les tractanda :

Projet de budget pour 1942 ; décret sur Banque cant. ; projet de règlement sur Banque cant. ; projets de loi sur le notariat et sur les contraventions de police ; projets de décret concernant les mesures financières provisoires, l'ouverture de crédits en faveur des améliorations foncières extraordinaires ; projet de règlement sur l'autonomie des domaines de l'Etat ; décret concernant la correction de la Rogneuse (Massongex) ;

Projets de décret concernant la correction de la Vièze et de ses affluents sur les communes de Val d'Illiez, Champéry, Troistorrents et Monthey, la correction de la Sionne (Sion), la correction du torrent des Rayes (Lens), la correction du torrent de Thové (Port-Valais), la correction de la Greffaz (Vionnaz), la correction de l'Eau-Noire (Finhaut et Trient), la correction du Saxonnet (Saxon), la correction de la Dranse (La Bâtiaz), la correction de la route Sion-Bramois-Chippis, à l'intérieur de Chippis ;

Projet de décret concernant la participation financière de l'Etat à la construction de l'hôpital régional de Sion ; message concernant l'octroi d'une subvention cantonale en faveur de l'agrandissement de l'asile des vieillards de Sion ; message concernant les crédits supplémentaires pour 1941; Motions, interpellations, pétitions, recours en grâce, communications diverses.

Les « Mains pures ». — (Comm.) Les dernières factures concernant cette splendide manifestation qui est encore dans toutes les mémoires, étant rentrées, les comptes ont pu être définitivement bouclés.

Le Comité a pris connaissance avec satisfaction du résultat financier qui a parfaitement répondu aux prévisions. Les recettes se sont élevées à 16.747 fr. 15. Il est possible, après avoir payé toutes les factures, de rembourser aux souscripteurs qui ont déjà bénéficié de 2 billets, soit fr. 11.—, la somme de *fr. 9.*— par part souscrite.

De cette façon, les parts sont remboursées aux 4/5. Le Comité adresse ses vifs remerciements à tous les souscripteurs qui, grâce à leur appui, ont permis la réalisation de cette belle œuvre valaisanne. Ses remerciements vont également à toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à sa réussite.

Impôt sur le chiffre d'affaires. — *On nous écrit :* Sous ce titre, j'ai lu dans le journal « Le Rhône », un article qui m'a bien amusée. En effet, son auteur prétend avoir trouvé le moyen infaillible pour éviter la hausse du coût de la vie occasionnée par le nouvel impôt sur le chiffre d'affaires. Au lieu d'augmenter de 2 % le prix de la marchandise, contre-valeur de l'impôt, il propose de diminuer de 2 % l'escompte qu'on nous donne actuellement. Belle trouvaille !

Et nos carnets, comment les remplirons-nous ?

Du moment que nous devons, de toute façon, payer l'impôt, j'estime qu'on nous rendrait un plus grand service si, au contraire, tous les commerçants donnaient les mêmes timbres-escompte, au lieu de nous obliger à collectionner toutes sortes de tickets ou de timbres différents que l'on finit par égarer.

Qu'attendent-ils pour le faire ?

Si les commerçants veulent vraiment nous faire plaisir, qu'ils maintiennent l'escompte car, et cela ils le savent bien, l'escompte constitue les petites économies de la ménagère. Et c'est parfois très agréable ! *Une ménagère.*

La Gym d'Hommes de Montreux à Fully. — (Corr.) Dimanche, la Gym d'Hommes de Montreux a fait son excursion d'automne en Valais. Elle avait choisi Fully comme but de sa promenade.

A cette occasion, plusieurs membres de la Gym d'Hommes de Martigny avaient tenu à accompagner leurs collègues montreusiens.

Un dîner bien valaisan, fort bien servi et consistant en viande salée, brisolée aux châtaignes et fromage, régala nos « Gyms » au Café de la Poste tenu par M. Buthey.

Le retour s'effectua par Martigny où la visite traditionnelle des Caves Orsat devait immanquablement couronner la journée et où une très amicale réception fut d'ailleurs assurée de la part de M. de Preux au nom de la Direction.

C'est pourquoi devons-nous être l'interprète tant de nos amis gyms vaudois que valaisans pour remercier ici la Maison Orsat de sa charmante réception dont chacun fut enchanté et gardera le meilleur souvenir. *H. G.*

Chamoson. — *Mort subite.* — Demain jeudi sera ensevelie à Chamoson Mme Emma Carruzzo née Moulin, originaire de Saillon, ravie subitement à sa famille à l'âge de 57 ans. Mme Carruzzo est en effet décédée subitement mardi matin alors que la veille elle avait encore travaillé aux vendanges. Sa mort est attribuée à une affection cardiaque.

C'est une bonne personne qui s'en va.

A la famille en deuil, nos condoléances bien sincères.

La foire de Sion. — Bien que contrariée par la pluie, la foire de Sion de samedi dernier a été fort fréquentée. Les prix se maintiennent et les marchés conclus furent nombreux. On comptait 449 vaches, 168 génisses, 19 taureaux, 54 veaux, 106 porcs, 422 porcelets, 45 chèvres et 68 moutons.

Une adaptation qui s'imposait... — Le 28 août dernier, le Conseil d'Etat valaisan a adopté un arrêté disant notamment ceci :

« Vu le renchérissement du coût de la vie ; considérant qu'il est équitable d'adapter les salaires des magistrats, fonctionnaires et employés à ces nouvelles conditions ;

Faisant usage des pouvoirs que lui a délégués le Grand Conseil en date du 13 novembre 1940, décide :

Toutes les réductions de traitements et salaires encore en vigueur sont abrogées. Il est accordé au personnel de l'administration centrale soumis au règlement du 2 mars 1935, une augmentation uniforme du salaire de base de 30 fr. par mois.

Il est accordé en outre à tous les magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat et aux instituteurs des allocations de renchérissement qui tiennent compte de la situation de famille des intéressés.

La décision prise a été mise en vigueur immédiatement soit dès le 1er septembre 1941.

Des évadés polonais. — Deux Polonais évadés d'un camp de prisonniers dans le canton de Schwyz ont été arrêtés par la gendarmerie cantonale, aux environs de Gamsen. Les malheureux, qui avaient fait à pied un trajet de plus de 150 km., étaient exténués. Ils avaient l'intention de gagner la France par Martigny et le col de la Forclaz.

Praz-de-Fort. — *A propos d'une amende.* — En date du 21 juillet dernier, sur la foi d'un communiqué émanant de notre correspondant de Sion, le *Confédéré* a publié qu'« un garde d'Orsières avait surpris en flagrant délit de braconnage un homme chassant le chevreuil dans le district franc fédéral de Praz-de-Fort et, comme il s'agissait d'un récidiviste, il avait été passible d'une amende de 800 francs ».

Or, on nous informe qu'ensuite d'enquête et de recours au Conseil d'Etat, celui-ci vient d'annuler le procès-verbal en question.

Dont acte.

Les sports

Le championnat valaisan de lutte à Savièse

Déroulée dimanche à St-Germain sur Savièse, cette manifestation sportive vit une participation d'un nombreux public.

Les passes débutèrent à 14 heures, opposant les meilleurs lutteurs des clubs de Gampel, Charrat, Bramois, Sion et Martigny.

Le jury était composé de MM. Paul Cretton, président cantonal des lutteurs valaisans, président ; Marcel Cretton, caissier, Charrat ; Aloys Terrettaz, Martigny ; Darioly Raymond, Charrat ; Willy Wildy, Sion ; Camille Mayor, Bramois, et Just Varone, Savièse.

Quant au palmarès proclamé par M. Cretton, président, à l'issue de la journée, il s'établit comme suit : 1. Schneilmann Joseph, Gampel, 59 points ; 2. Terrettaz André, Martigny-Ville 57 ; 3. Otz Laurent, Sion 56,75 ; 4. Rey Louis, Ayent 56,50 ; 5. Darioly, Charrat ; 6. Geiger Paul, Savièse ; 7. Héritier Basile, Savièse et Darioly Fernand, Charrat 56,25 ; 9. Cretton Léon, Charrat 56 ; 10. Héritier René, Savièse 55,75 ; 11. Varone Oscar, Savièse 55,50 ; 12. Varone Ulysse, Savièse et Héritier Emile, Savièse 55,25 ; 14. Monnet Roger, Saxon 55 ; 15. Ducrot Louis, Charrat 54,50 ; 16. Knœrrig Pierre, Sion-Bramois ; 17. Mayor Louis, Bramois ; 18. Mouthon François, Sion ; 19. Hasler Paul, Gampel ; 20. Panchard André, Bramois, ex-aequo 54,25 ; 21. Métrailler Raymond, Bramois 54 ; 22. Hildbrand Joseph, Gampel, 52,75 ; 23. Werlen Roland, Sion 52,25.

Championnat inter-clubs : 1. Charrat ; 2. Club des Lutteurs, Savièse ; 3. Club des Lutteurs, Sion ; 4. Club des Lutteurs, Gampel.

Ajoutons que la Fanfare de Savièse a prêté son bienveillant concours à la manifestation.

Choses et autres...

Le plus précieux des aérolithes

Une mine de nickel inattendue vient d'être découverte dans l'Etat de Colorado ; il s'agit, en effet, d'un aérolithe enseveli depuis près de 40 ans dans cette région. Le manque de matières premières provoqué par le réarmement poussa l'ingéniosité des savants américains à déterrer cette richesse minérale.

D'après leurs calculs, l'aérolithe contiendrait 700 mille tonnes de nickel, quantité suffisante pour alimenter les besoins des Etats-Unis pendant 10 ans.

En outre, on pourrait extraire de cette mine exceptionnelle 100 millions de dollars de platine et d'iradium.

Chaque soldat américain sera porteur d'un sérum tiré de son propre sang

Jadis chaque soldat portait — symboliquement — un bâton de maréchal dans sa giberne. Désormais, chaque soldat de l'armée américaine portera dans son sac un sérum tiré de son propre sang.

Grâce aux travaux des laboratoires de l'Université de Toronto, qui ont permis de rendre quatre fois plus rapides que par le passé les procédés de séchage du sang, l'on peut procéder maintenant à des prises de sang sur chaque homme et transmuer ce sang en sérum sous forme de quelques grammes de poudre brune. Le sang ainsi séché peut supporter tous les climats et tous les transports sans perdre ses qualités. Chaque soldat aura donc, dans son sac, un peu de sang en poudre, grâce auquel il pourra être soigné sans perte de temps.

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Nouvelles suisses

Bombes sur un village thurgovien

Nous avons déjà annoncé lundi que des avions inconnus avaient lancé dimanche soir à 22 h. 30 des bombes sur le village de Buhwil, au sud-ouest de la station de Sulgen, sur les bords de la Thur, dans le canton de Thurgovie.

C'est sur la ferme de M. Emile Bœtschi, cultivateur à Lindenbohwil, que la première bombe tomba. La grange attenante fut entièrement démolie. La maison d'habitation est encore en partie debout, bien que le centre ait été complètement détruit. L'effet de la bombe fut terrible. Des poutres et autres débris furent projetés à plus de 100 mètres. Une deuxième bombe tomba à peu près 200 mètres plus loin et une troisième à 20 mètres environ de la maison d'école, dont de nombreuses vitres furent brisées et le téléphone démoli.

Le cratère creusé par la bombe est large de 3 mètres et profond de cinq. Outre ces trois bombes explosives, un grand nombre de bombes incendiaires furent lancées, mais elles ne firent pas de grands dégâts. A Metzgerbohwil, une partie d'un bois a brûlé. Les points de chute des bombes sont sévèrement gardés par la troupe.

Les victimes de ce bombardement sont la mère du propriétaire, M. Bœtchi, âgée d'environ 70 ans, sa sœur divorcée, Mme Fraefel, et le fils de cette dernière, âgé de 12 ans.

L'enquête a révélé que les bombes étaient de provenance anglaise.

La protestation à Londres

Le ministre de Suisse à Londres a été chargé de protester auprès du gouvernement britannique contre le bombardement de Buhwil et de demander réparation des dommages causés, ainsi qu'une indemnité pour la famille des victimes.

Nos sources en sucre

La fabrique de sucre d'Aarberg a réalisé un record en 1940 ; sa production, qui n'avait jamais dépassé 80,000 quintaux jusqu'en 1936, et qui était montée en 1937 à 105.000 quintaux, atteignit l'an passé 160.000 quintaux, c'est-à-dire environ 4 kg. par habitant.

Il est instructif de comparer ce record de la fabrication de sucre d'Aarberg avec la production de sucre atteinte par nos arbres fruitiers cette même année. La récolte de pommes et de poires ayant dépassé en 1940, 7,5 millions de quintaux, on peut évaluer à plus de 750.000 quintaux, c'est-à-dire presque au quintuple de la production d'Aarberg, la quantité de sucre que nous a valu cette richesse en fruits. Malheureusement, la récolte est moins abondante cette année ; cependant, elle sera encore le double de la production d'Aarberg.

Défense économique

La manifestation de la « Semaine Suisse » aura lieu pour la 25e fois dans la période allant du 18 octobre au 1er novembre. En cette année de graves difficultés, la Semaine suisse est une mobilisation. Elle s'adresse à tout le peuple, elle est une mise sur pied pour remplir notre devoir envers le travail suisse. Le peuple suisse tout entier répondra à cet appel. Il le fera en faisant davantage preuve de discipline et de solidarité dans la pratique journalière de la vie économique et sociale.

Chronique agricole

Prix courants des Aigle-Yvorne 1941

Les acheteurs et les vendeurs de vendange de la région d'Aigle et d'Yvorne se sont réunis en assemblée mardi soir, à la salle du Tribunal, à Aigle, pour fixer les prix courants. Aucun résultat n'a été obtenu.

On lit dans la *Tribune de Lausanne :*

Après une longue discussion, les acheteurs ont offert le prix de 54 francs la brantée de vendange de 45 litres. Ce prix n'a pas été estimé suffisant par les vendeurs, en raison de la qualité de la récolte, de la quantité moyenne et du coût de la vie actuelle. Les vendeurs ont fait le prix de 63 francs la brantée, soit 1 fr. 40 le litre de vendange.

La perfidie des lettres anonymes !...

Le Tribunal du Val de Travers s'est occupé, lui, d'une grave affaire de lettres anonymes qui fit beaucoup de bruit à l'époque dans le village de Saint-Sulpice. Deux dames de l'endroit reçurent pendant plusieurs semaines des lettres contenant des accusations telles que plainte fut déposée contre inconnu. L'auteur, qui paraît avoir agi sous l'influence d'une tierce personne, a finalement été découvert. Il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement, mais le sursis lui a été accordé en raison de ses bons antécédents.

Le mot de la fin...

Association d'idées

— Nous avons eu un tremblement de terre qui a cassé toute notre vaisselle.

— Sapristi, vous me faites songer que je suis très en retard et que ma femme m'attend !

Leçons...

— Voyons, si je dis : « Je suis belle », à quel temps est-ce ?

— Oh ! m'selle... Sûrement au passé !

Ressemblance

— Vous me rappelez mon copain Dupont.

— Je ne vois pas ce que je puis avoir de commun avec lui ?

— Il me doit cent francs, lui aussi !

La langue trop pendue !

Le Tribunal du Val de Ruz (Neuchâtel) siégeant sous la présidence de M. A. Etter, s'est occupé, dans sa dernière audience, d'une affaire qui fit beaucoup de bruit dans un village de la Côtière et dont les tristes héroïnes sont deux femmes du lieu, la mère et la fille, qui, par leurs propos, créèrent une telle situation qu'un scandale éclata, dont la région s'émut fort. Les potins malveillants que les deux inculpées répandirent à profusion étaient d'une nature telle que le Tribunal a estimé qu'une punition sévère s'imposait. Aussi a-t-il condamné les deux femmes, l'une à trois jours de prison civile et l'autre à deux jours de la même peine.

Retour à vide

Le train sanitaire suisse mis à la disposition des autorités allemandes dans la nuit du 28 au 29 septembre pour le rapatriement d'Anglais grièvement blessés, a fait retour en gare de Bâle, sans que la mission ait pu être accomplie, avec le personnel suisse qui l'accompagnait et qui était composé d'un officier et de 26 hommes du service de santé. Il est reparti peu après pour sa gare d'attache.

Opposition au projet de barrage

Les citoyens de la vallée d'Urseren, réunis en assemblée extraordinaire à Andermatt, ont voté à l'unanimité une résolution dans laquelle ils s'élèvent avec énergie contre le projet de construction d'un barrage qui ferait de la vallée un immense lac.

Mort d'une centenaire

Lundi est décédée, dans sa centième année, à l'Hôpital de Château d'Oex, où elle séjournait depuis deux ans, Mlle Henriette Ringger, la centenaire du Pays d'Enhaut. Elle était originaire d'Affoltern am Albis (Zurich) et était née le 27 octobre 1841 ; elle aurait donc célébré ses cent ans révolus dans deux semaines.

Petites nouvelles

● ***Incendie pour raison d'urbanisme*** *! — Le bourgmestre de Zagreb a donné l'ordre d'incendier la synagogue de la ville, ce bâtiment n'ayant plus sa place dans l'architecture de la capitale croate.*

● ***Andorre redevient un Etat patriarcal***. — *Le suffrage universel a été aboli dans la République d'Andorre, sur décision prise par le tribunal d'Andorre, composé d'un juge, d'un délégué du maréchal Pétain, d'un autre délégué représentant l'évêque du Seo d'Urgel, entouré de personnalités locales.*

Le suffrage universel avait été instauré par décret, en août 1933. Andorre revient à son ancienne structure politique, basée sur l'autorité du chef de famille. D'autre part, des étrangers qui vivent actuellement en Andorre et dont la situation n'est pas régulière devront quitter le pays avant la fin du mois.

● ***Les Anglais à Arkhangelsk***. — *Le correspondant à Helsinki de l'*Aftenbladet *de Stockholm annonce qu'il a appris dans les milieux bien informés qu'un corps expéditionnaire britannique serait arrivé à Arkhangelsk il y a quelque temps déjà. Pour l'instant, il serait fort de plusieurs dizaines de milliers d'hommes. Ces forces britanniques n'auraient pas encore quitté Arkhangelsk et n'auraient pris part pour l'instant à aucune opération militaire.*

● ***Trois millions de journées perdues***. — *Le ministre de la guerre américain a fait savoir que, depuis le 1er janvier, 3 millions de journées de travail ont été perdues en raison des grèves dans les usines d'armement travaillant pour les seules forces terrestres.*

● ***Un navire portugais torpillé par un sous-marin allemand***. — *Le navire portugais* Cortel Real, *qui avait appareillé de Lisbonne jeudi dernier à destination de New-York, aurait été torpillé dans l'Atlantique. On croit savoir que l'équipage fut averti de son sort par les Allemands et qu'il put prendre place à bord des embarcations de sauvetage. Tout l'équipage a été sauvé et ramené à Lisbonne.*

— Tokio annonce qu'un sous-marin japonais a coulé après avoir heurté un navire de ligne, lors de manœuvres de la marine nippone.

● ***Une exécution à Paris***... — *Jean Sinquin, de Paris, condamné à mort le 10 octobre pour détention d'explosifs, a été fusillé mardi, communiquent les autorités militaires allemandes.*

● ***...d'autres en Tchéquie***. — *La cour martiale de Prague a condamné à la pendaison six personnes inculpées de sabotage. Trois autres personnes, également inculpées de sabotage, et encore de détention illégale d'armes, sont aussi condamnées à la peine capitale et seront pendues. Trois autres encore seront fusillées pour les mêmes chefs d'accusation. Tous les condamnés ont été exécutés le 14 octobre.*

— Selon Radio-Prague, 255 Tchèques ont été exécutés en Bohême et en Moravie, au cours de ces deux dernières semaines, y compris les douze qui le furent mardi. Ces personnes furent condamnées pour sabotage économique et détention illégale d'armes.

● ***Travaux forcés et même la mort***... — *Une loi publiée au* Journal Officiel *de Vichy aggrave très sensiblement les peines appliquées aux trafiquants de cartes alimentaires en France. Les fabricants de fausses cartes de ravitaillement seront passibles de la peine qui ne sera pas inférieure aux travaux forcés à perpétuité. La sentence que prononcera le tribunal d'Etat sera de deux sortes : soit celle de la peine de mort soit celle des travaux forcés à perpétuité.*

● ***Mort du fils de Charles Péguy***. — *On annonce d'Aix-en-Provence la mort, à l'âge de 38 ans, de M. Pierre Péguy, fils du célèbre écrivain Charles Péguy. M. Pierre Péguy venait d'être nommé professeur au lycée d'Aix-en-Provence. Ecrivain et conférencier de talent, il a été le meilleur interprète de l'œuvre paternelle qui tient une place si considérable dans le principe de la révolution nationale.*

PAS D'APPÉTIT ? ?...

Alors, c'est bien simple !... un **"DIABLERETS"** avant le repas et vous y reviendrez !... Mais prenez garde aux imitations.

Nouvelles de l'étranger

En marge des faits internationaux

Le sort de l'URSS est-il joué ?

Toutes les conversations de ces jours, dans le public, portent sur la menace qui pèse sur Moscou ensuite de la nouvelle offensive déclenchée le 2 octobre contre l'armée de Timochenko par les troupes de l'Axe. C'est que ces dernières semblent bien chercher à mettre coûte que coûte hors de combat avant la saison d'hiver les armées russes.

D'ailleurs, dans sa dernière proclamation du début de ce mois, le Fuhrer qui, il ne faut pas l'oublier, est aussi le commandant en chef des armées allemandes, n'a-t-il pas annoncé que cette attaque vers Moscou allait marquer le début de la dernière grande bataille décisive de l'année.

L'on assiste donc de la part des Allemands à un déploiement inimaginable de moyens mis en ligne, tant en hommes qu'en matériel, afin de parvenir au but. Mais celui-ci n'est pas encore atteint.

La route de Moscou continue à être défendue avec un esprit combatif qui n'a pas l'air de se relâcher et si l'objectivité oblige à reconnaître les grands succès proclamés par la presse de l'Axe, il faut aussi avouer que ce serait prématuré de laisser entendre en ce moment déjà le glas de l'armée rouge.

En effet, bien que nettement battues sur plusieurs points de cet immense front, les troupes moscovites ne nous semblent pas encore tout à fait anéanties.

La campagne de Russie n'est ainsi pas encore liquidée. Même si Moscou devait tomber dans un avenir rapproché, comme on le laisse entendre, l'issue de la guerre n'en sera pas décidée pour autant.

Car l'armée allemande aurait encore à occuper Leningrad, ce qui ne lui sera pas facile, preuves en sont les efforts immenses qu'elle a déployés en vain à ce jour.

Et puis reste toujours pendant le problème du front sud, car ici par leur poussée vers le Caucase, les Allemands se trouveront probablement en contact avec les troupes du général Wavell. On dit même que ce dernier aurait à sa disposition une armée très importante. Qui sait dans ces conditions, si les grandes décisions finales ne se joueront pas de ce côté-là ?

D'autre part, on annonce aussi l'entrée en scène sur le front russe des premières livraisons de tanks anglais, qui auraient donné d'excellents résultats.

C'est pourquoi, en dépit de la situation très critique de Moscou, voire de sa chute probable, le sort de la Russie n'est pas réglé. On ne peut même encore faire aucun pronostic à ce propos, comme il est trop tôt pour se rendre compte des conséquences qui résulteront au point de vue international des récents succès allemands en Russie.

Ce qui est certain, c'est que tous ces succès laissent du répit à l'Angleterre qui en profite pour parachever et perfectionner sa défense, car ce pays, le problème russe réglé, doit s'attendre à subir le grand choc final indispensable pour assurer la victoire de l'Axe.

Mais cette offensive contre l'Angleterre doit subir ajournement sur ajournement. On la prévoit probable pour le printemps prochain, à moins qu'entre temps elle nous valût une nouvelle surprise...

Ce qui ne nous étonnerait guère. *R.*

La loi de neutralité aux Etats-Unis

M. Hull, secrétaire d'Etat américain, a préconisé devant la commission des affaires étrangères de la Chambre, au sujet du projet d'armement des navires marchands, une revision rapide de la loi à cet effet, déclarant que les Etats-Unis ne sauraient tourner le dos au danger croissant de la campagne militaire nationale-socialiste visant à la conquête du monde. M. Hull a dit que le plan national-socialiste de conquête est un péril commun et que de nombreuses personnes aux Etats-Unis « ne voient pas du tout le danger que ce mouvement comporte envers ce pays ». Il a été et est toujours la seule et la plus grande source de péril menaçant ceux des peuples libres qui n'ont pas encore été conquis.

M. Hull a ajouté : « Aujourd'hui, nous faisons face à l'état de circonstances exceptionnelles. Nous ne devons pas rester assis les mains liées par les clauses de la loi de neutralité. Si le chancelier Hitler réussissait à atteindre son but extrême, c'est-à-dire conquérir la Grande-Bretagne et s'assurer la maîtrise des hautes mers, nous trouverions soudain le danger à notre porte. »

De son côté, le ministre de la marine, M. Knox, a dit que les Américains se rendent compte maintenant qu'« il faut que nous accordions toute l'aide possible à ceux qui combattent l'Allemagne, même si cela implique un risque de guerre ».

Des pertes extraordinaires

Nous publions d'autre part le communiqué allemant disant que 350.000 prisonniers viennent d'être pris dans la région de Viasma et de Briansk. Une dépêche de Moscou dit que les pertes des deux belligérants sont extraordinaires. On évalue à Moscou à 150.000 le nombre des Allemands tués et à 450.000 celui des blessés depuis l'offensive de grand style déclenchée le 2 octobre. Jamais, y dit-on, l'Allemagne hitlérienne n'a joué son va-tout militaire avec un tel déploiement de forces humaines et blindées. Les armées soviétiques, si elles sont contraintes de reculer, n'ont cependant pas été défaites et les défenses du territoire qui ont été organisées sur une grande profondeur laissent entrevoir une résistance à toute épreuve.

LA GUERRE DE L'EST

Briansk, Viasma, Mariupol évacuées !

La bataille continue acharnée sur le front est et l'offensive allemande déclenchée le 2 octobre, bien que sérieusement ralentie, n'en continue pas moins sa progression vers le Donetz et surtout vers Moscou. Avant-hier, le haut commandement soviétique annonçait que ses troupes avaient évacué Briansk devant la terrible poussée allemande ; hier, ce fut l'évacuation de Viasma, et aujourd'hui, Moscou annonce la perte de Mariupol.

Voici le compte rendu des péripéties de la journée d'hier que donne l'agence Extel :

La bataille fait rage dans la région de Moscou, à une centaine de kilomètres à l'ouest de la capitale. Plus au nord, les tanks allemands ont atteint Tjev et poussent le long du lac Seliger en direction de Kalinin. Dans ce secteur, la situation est très critique. Peu après midi, de nouvelles réserves russes ont été lancées dans le flanc des colonnes ennemies dans la région de Pokrov. C'est, en effet, par des contre-attaques sur les ailes que Timochenko cherche à freiner l'avance ennemie.

Autour de Kharkov, le maréchal Boudjenni a défendu ses positions.

Sur la côte de la Mer d'Azov, la situation est incontestablement grave. Mariupol a dû être évacuée pour éviter l'encerclement de la garnison depuis le nord. La ville a été détruite de fond en combles.

De nouvelles chutes de neige se sont produites dans la région de Moscou. Le haut commandement soviétique est persuadé que les Allemands mettent actuellement tout en œuvre pour emporter la décision avant que les grands froids viennent paralyser les opérations militaires. Chaque jour gagné, dit-on, est un danger de plus pour l'ennemi. C'est pourquoi le haut commandement soviétique est résolu à ne reculer devant aucun sacrifice pour faire payer à l'adversaire le plus cher possible chaque mètre de terrain. Dans le sud, les armées Boudjenni se replient pour éviter l'encerclement dont elles sont menacées.

Trois millions de prisonniers !

Le haut commandement de l'armée allemande communique : « Les forces ennemies encerclées dans le secteur de Viasma sont maintenant définitivement hors de combat. La dissolution de l'adversaire continue aussi sans répit dans les poches de Briansk. Le nombre des prisonniers capturés maintenant est de 500.000 et ne cesse de s'accroître.

Le nombre total des prisonniers faits depuis le début de la campagne de Russie dépasse largement déjà maintenant le chiffre de trois millions. »

Déclaration de M. Lozovsky

Le porte-parole du gouvernement soviétique, M. Lozovsky, a déclaré hier à Moscou : « Nous savons que les Allemands ne prendront jamais Moscou. Chaque jour leur avance devient plus lente. Chaque jour coûte davantage à l'ennemi. Les Allemands n'ont pas gagné la maîtrise des airs, et les avions soviétiques jouent un grand rôle dans les opérations. Le communiqué soviétique de lundi soir annonçait la destruction de 122 avions allemands en un seul jour. Le fait que nous sommes à même d'évacuer sans difficulté les femmes, enfants et vieillards prouve que nos transports ne sont pas interrompus. Les avions allemands essayent d'atteindre Moscou, mais ils ne parviennent qu'aux abords de la ville. »

L'Alaska, tremplin américain contre le Japon

Un correspondant d'United Press, qui vient de rentrer d'une grande randonnée en Alaska, déclare que les Etats-Unis sont en train d'en faire une puissante forteresse terrestre et maritime d'où des opérations efficaces pourraient être entreprises contre tout ennemi éventuel et qui, en considération de sa situation géographique favorable, pourrait servir en quelque sorte de tête de pont pour les livraisons de matériel de guerre à l'Union soviétique.

Ce correspondant, qui a voyagé en Alaska pendant tout un mois et qui a parcouru dans cette région plus de 24.000 kilomètres, a pu constater que ce poste avancé des Etats-Unis au nord-ouest est rapidement transformé en un immense camp retranché dont on ne saurait exagérer l'importance. Les montagnes sont couvertes de forts et les moteurs d'avions vrombissent dans ces régions sauvages, où il n'y a encore ni routes ni lignes de chemins de fer.

L'Alaska est sur la route aérienne la plus courte et la plus sûre qui réunisse les Etats-Unis à l'Union soviétique, à laquelle ils se sont engagés à livrer du matériel de guerre. Au point de vue stratégique, le fait le plus frappant est que l'Alaska occupe une position excellente et très favorable comme base d'opération des forces navales et aériennes qui agiraient contre le continent asiatique. Si, au contraire, l'Alaska était aux mains d'un ennemi des Etats-Unis, celui-ci pourrait facilement attaquer de là le Canada, les Etats-Unis et les routes maritimes du Pacifique.

Les observateurs militaires avec lesquels le correspondant d'United Press s'est entretenu estiment que, lorsque les fortifications de l'Alaska seront terminées, une partie de la flotte du Pacifique pourra être transférée dans l'Atlantique sans qu'il en résulte de danger appréciable pour les côtes occidentales de l'Amérique. Ajoutée au système de défense des îles Hawaï, la puissante base navale et terrestre de l'Alaska mettrait en outre les Etats-Unis en état de dominer le Pacifique jusqu'au canal de Panama et aux Philippines.

Les déchus

La nationalité française vient d'être retirée à M. Maurice Dejean, ancien administrateur d'ambassade, qui devint secrétaire d'un siège « au comité national de la France libre » en qualité de commissaire national aux affaires étrangères, et à M. Pierre Comert, ex-ministre plénipotentiaire qui était chargé du service de presse à la S. d. N., puis au Quai d'Orsay.

Un décret paru au « Journal officiel » porte déchéance de la nationalité française de 50 personnes dont cinq diplomates, 26 officiers et un ex-gouverneur des possessions de l'Inde et neuf ex-administrateurs des colonies pour avoir émigré sans motif valable et manifesté leur hostilité pour l'œuvre de rénovation nationale du maréchal Pétain.

ÉTOILE ***Dimanche, à 17 h.***
DERNIÈRE SÉANCE D'ENFANTS
Le Magicien d'Oz

MODE NOUVELLE. Les MODÈLES en SKUNKS naturel. RENARD ROUGE clair ou foncé. WHITECOAT, MARMOTTE, RACCOON. LONGHAIR, etc., chez

Canton FOURREUR 20, Rue de Bourg LAUSANNE

A VENDRE à Martigny-Bourg :
1 Bâtiment de 2 ch., cuisine, remise, écurie, etc., pour fr. 8300.—.
On cherche à acheter du terrain pr bâtir
DANS MARTIGNY. — LOTISSEMENTS de terrain par l'
Agence HENRY POLLY, Architecte

A vendre :

à Sion :
A la Sitterie, *bâtiment locatif* de 5 appart. (tout loué) et jardin. Bon rendement, facilités de paiement.
près de la gare : grand bâtiment locatif, 4 appart., dépendances, terrain 1500 m², jardin.
Au centre de la ville : grand bâtiment locatif neuf, bien situé, avec grange-écurie.

près de Sion : Petit Domaine.

près de Chippis :
Domaine de 9000 m², habitation, grange-écurie, dépendances.

à Chippis :
près de l'Usine, bâtiment de 3 petits appart., jardin.

à Sierre :
2 bâtiments locatifs de 2 et 3 appart., un avec porcherie, vignes, basse-cour, grand jardin, etc. (bâtiment neuf).
Plusieurs petits appart. avec et sans terrain.
Plusieurs magnifiques terrains à bâtir.

*Pour tous renseignements, s'adresser à l'***Agence Immobilière Henri Savioz**, ***Café du Commerce***, **Sierre**, *Tél. 5 10 92 (ancien Café Suisse).*

Corso **CINÉS DE MARTIGNY** **Etoile**

UN FILM FORT
avec JOHN WAYNE
Le Testament du Dr Drew

A la demande générale
reprise de l'immense succès populaire
La Porteuse de Pain
Une œuvre profondément émouvante d'après le célèbre roman de **Xavier de Montépin,** avec
Germaine **DERMOZ,** Jacques **GRÉTILLAT,** Simone **BOURDAY,** Daniel **MANDAILLE** et
FERNANDEL

Confiez toutes vos annonces à « **Publicitas** »

A VENDRE
Belles canes Pékin
en ponte pour l'hiver, 130-150 œufs, de 6 mois, fr. 12.— pièce.
Poussines RHODE
pure race, 3 ½ mois, fr. 7.50.
POULES communes à fr. 7.-8.— d'une année. *GEBHARDT, Pontaise 52, Lausanne.*

A VENDRE
une laie portante
S'adresser sous P 5514 S Publicitas, Sion.

ABONNEZ-VOUS AU
CONFÉDÉRÉ

RUF ORGANISATION

Impôt fédéral sur le chiffre d'affaires

L'Arrêté du Conseil Fédéral exige une plus grande subdivision de vos ventes et leur classification exacte et justifiée en catégories diverses selon le tarif fiscal et marchandises franches d'impôt, — retours, ports, et frais d'emballages.

L'organisation Ruf résout ce problème en une seul écriture, par une combinaison judicieuse des formulaires comptables. Ceci confère à vos écritures le maximum de sureté et force probante.

Dès le 1er octobre, les nouveaux contrôles doivent fonctionner. Faites appel à nous, et nos organisateurs seront à votre disposition.

COMPTABILITÉ RUF
Société Anonyme **LAUSANNE**
13, rue Pichard — Téléphone 2 70 77

Meubles

OCCASIONS

50 lits bois complets noyer Ls XV et autres à 1 et 2 places, lit chêne 130 cm. large, tous en parfait état. Quelques lits bois et fer ordinaires, tables rondes, carrées, ovales, etc., canapés, divans, toilettes, 8 bancs pour cafés, buffet cuisine, commodes, fauteuils, chaises-longues, lustrerie, **50 tables de nuit, 2 pianos droits, joli salon velours** 10 pièces, **bureau-secrétaire,** commode noyer, **1 calorifère,** salle à manger noyer.

Même adresse :

Grand choix de meubles neufs, chambres à coucher, salles à manger, meubles combinés, etc., etc., etc., chez

Jos. Albini
8, Avenue des Alpes
MONTREUX
Téléphone 6.22.02
(On peut visiter aussi le dimanche sur rendez-vous).

remplace le café !

Mélange de café colonial, céréales et fruits tropicaux

SION, Avenue de la Gare, Ch. Post. *II c 1800*

Hernie

Tous ceux qui souffrent de hernie et plus encore parfois de leur bandage seront intéressés par la découverte d'un nouveau procédé de contention qui ne comporte ni **ressort** ni **pelote.**

Le **NEO-BARRERE,** dernière création des Etabts du **Dr L. Barrère de Paris,** réalise ce progrès considérable. Grâce à lui, les hernies, même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risques d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau.

Le **NEO-BARRERE** agit comme une main qui, posée à plat sur l'orifice, immobilise sans effort et dans tous les mouvements, l'intestin dans sa cavité.

Nous invitons tous ceux qui sont gênés par un bandage à pelotes à venir essayer gratuitement le **NEO-BARRERE** à :

SION : Pharmacie Darbellay
Rue de Lausanne, le **SAMEDI 18 octobre**

MARTIGNY : Pharmacie Morand
Avenue de la Gare, le **LUNDI 20 octobre**

Ceintures ventrières **Barrère** pour tous les cas de ptoses, descente, éventration, suite d'opérations chez l'homme et chez la femme. Les Ceintures Barrère sont toujours faites sur mesure.

Grossesses

Ceintures spéciales **en réclame** dep. Fr. 14.—. **Bas à varices** avec ou sans caoutchouc. **Bas prix.** Envois à choix. — **Rt. Michell,** spécialiste, 3, Mercerie, Lausanne.

BELLE
VIGNE

à vendre, près de St-Léonard, 1350 m2, plein rapport, route à proximité. Prix **avantageux.**
Ecrire sous chiffres P 5511 S Publicitas, Sion.

Vous voulez économiser... alors une

OSRAM-D
dépolie

Osram-D tire mieux parti du courant et donne une lumière meilleur marché

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

et sous toutes formes, aux conditions **LES PLUS AVANTAGEUSES**
avec toutes facilités pr amortissements et remboursements. Prêts sur billets. Comptes courants commerciaux. Crédits de constructions et entreprises.

Dépôts à terme 3 à 5 ans. Caisse d'Epargne
aux meilleures conditions compatibles avec la sécurité des placements.

REPRÉSENTANTS :
à BAGNES : M. Jules Vaudan, instituteur — LEYTRON : M. Albert Luisier
CHAMOSON : M. Abel Favre, secrétaire municipal — MONTHEY : M. Benjamin Fracheboud, avocat
FULLY : M. Marcel Taramarcaz, négociant — ORSIÈRES : M. Louis Rausis, négociant

Viticulteurs, encaveurs

Améliorez vos vins avec les levures sélectionnées de l'Institut La Claire, à **Peseux-Neuchâtel.**

Maximum d'alcool, de bouquet et d'amélioration

Agence et dépôt : **F. DELADŒY,** courtier en vins, **SION,** tél. 2.11.23.

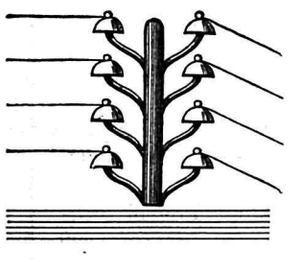

Abatage d'arbres

La LONZA S. A. informe les communes et les particuliers qui procèdent à la coupe de bois à proximité de ses lignes électriques, qu'elle tient gratuitement à leur disposition le personnel et l'outillage nécessaires pour assurer la sécurité des conduites. Les arbres ou les branches tombant sur les lignes peuvent occasionner des dommages et provoquer des interruptions dans la distribution de l'électricité ; d'autre part les fils rompus ou arrachés présentent un grand danger pour les personnes.

En cas d'avarie aux lignes du fait de l'abatage de plantes, les coupables peuvent être poursuivis conformément à la loi du 24 juin 1902 sur les installations électriques.

Un poteau indicateur ?

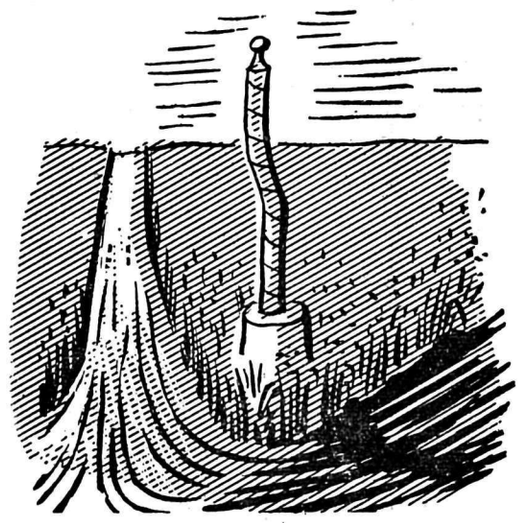

QUELLE EST LA ROUTE qui mène chez vous ? Quelle est celle qui mène chez votre concurrent ? La publicité vous permet de l'indiquer à vos clients...
Actuellement, vous entendrez dire à beaucoup d'industriels et de commerçants : « Je ne tiens pas à forcer la vente maintenant ; je préfère me réserver pour plus tard ». Raisonnement apparemment juste, mais combien dangereux. La valeur d'une affaire ne repose pas seulement sur ses stocks ; elle dépend aussi de sa clientèle. En ne conservant pas le contact, vous courez de grands risques de perdre votre clientèle pour l'avenir.

à situation
nouvelle,
clients nouveaux
vous connaissent-ils ?

Fédération romande de publicité CHD

Viande
de bœuf et porc

Rôti bœuf, 1re qual. sans os fr. 4.80 le kg. ; faux-filet, 1re qual. fr. 5.50 le kg. ; filet 1re qual. fr. 6.50 le kg. ; bouilli, 1re qual., fr. 3.20 et fr. 3.40 le kg. ; jambon et cotelettes salés, fumés, fr. 6.- le kg. ; lard maigre fr. 7.- le kg. ; viande salée fumée, à cuire fr. 4.- le kg. ; saucisson pur porc fr. 6.- le kg. ; saucissons secs à manger crus fr. 7.- le kg. ; saucissons secs mi-porc à manger crus fr. 5.- le kg. ; saucisses foie et choux fr. 3.40 le kg. ; viande séchée fr. 11.- le kg. ; franco port à partir de 5 kg. Se recommande.

Boucherie Denis BIRCHER
BAGNES (Valais), tél. 6.61.86

Plus de cheveux gris avec la
"Mixture mexicaine"
"Régénérateur éprouvé"
Succès depuis 50 ans
VENTE dans pharmacies, drogueries, parfumeries
Produits Neo-Chemica
Vente en gros : Dr Atlas, Rue de Scie, 2, Genève

TOUS LES VENDREDIS,
soit à partir du 17 octobre,
POISSON
frais
On est prié de faire la commande si possible le mercredi.
Se recommande.
Georges Claivaz
MARTIGNY

VENTE de Mobilier

A vendre à bas prix une quantité de jolis meubles anciens et de style et **meubles courants** soit :

Joli salon Ls XIV laqué gris couvert bleu, 2 grands vases, **beau canapé doré** Ls XVI corbeille, **salon doré Ls XVI,** 3 pièces, secrétaire genre boule, **bahuts, bureau-commode** dessus vitrine, **bureau** bonheur de jour ancien **Empire, commode marquetée,** dessus marbre, **armoire commode** acajou anglais, *beau* **piano mi-queue,** petit bureau plat marqueté, tables, **armoire vitrée** noyer sculpté ancienne, **buffet bressan, PIANO BRUN,** 6 chaises acajou anciennes, *2 superbes consoles dorées, pendules bronzes, buffet et dessertes sculptés, salon Ls XV velours, belle chaise-longue Ls XV* sculptée, table, commode, **chambre à coucher Ls XV** à 2 lits, chambre blanche à 2 lits, salon club 3 pièces, banquettes, canapés, chaises-longues, lustrerie, tables rondes et autres lits, lavabo, toilettes, etc., etc.

La vente aura lieu jeudi 16 octobre 1941, de 9 h. du matin à 6 h. au soir.

VILLA BEAUREGARD
TERRITET

Architectes - Entrepreneurs
A VENDRE
beaux vitrages

avec partie ouvrante, espagnolettes laiton, tout vitré, cintre surbaissé. **12 fenêtres**
idem, mais non cintrées, le tout à l'état de neuf. Chez
E. Waridel à Aigle, tél. 147

ON CHERCHE
Marc de raisins

n'importe quelle quantité.
Offres avec prix à *R. Frank, Case Gare 127, Lausanne.*

Radios

Les modèles les plus récents
en vente au
Magasin de musique H. Hallenbarter, Sion

Sacs de dames

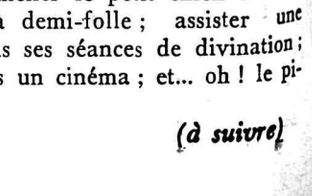

Magasin de l'Imprimerie Nouvelle

Feuilleton du « CONFEDERE » No 8

LE CŒUR MAGNIFIQUE

ROMAN DE JOCELYNE

Immédiatement pressée de questions affectueuses, Mlle Bergemont narra par le menu la triste conversation échangée avec son père, la semaine précédente.

Quand elle eut terminé elle conclut avec feu :

— Ah ! Mademoiselle ! je suis une pauvre chose désemparée, une feuille arrachée de l'arbre, que le vent malmène, et traîne en tous sens :

Mlle Leclerc mit sa belle main de pianiste sur la jeune épaule :

— Vous vous calomniez, mon enfant. Je vous connais ; vous êtes une âme capable de courage.

— J'ai voulu essayer ! J'ai fait depuis huit jours de gros efforts. Ah ! que la vie est dure, et que j'ai donc mal réussi !

— Quels efforts, Jeanine ? Je vous en prie, dites-moi tout ! Ne savez-vous pas combien je vous aime ?

Jeanine émue la remercia d'un sourire. Mlle Leclerc arrangea des coussins derrière son élève ; elle tira largement les rideaux, pour que l'air frais du soir pénétrât dans la pièce. Pendant cet intervalle de silence on entendit dans un jardin voisin le roucoulement doux, gonflé, lointain, d'une tourterelle.

Dans l'embrasure de la fenêtre on ne pouvait apercevoir qu'un pan de ciel d'un bleu suave, mêlé d'impalpable cendre rose ; le sommet neigeux d'un oranger détachait ses boules blanches sur ce decor d'un lyrisme tempéré, sage, à la française.

Jeanine soupira, la gorge sèche :

— Que je suis fatiguée, chère bonne Mademoiselle.

— Voulez-vous une tasse de thé, ou un verre de bière, ou de limonade ?

———

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).

— Un peu d'eau me suffirait, bonne amie.

— Non, non, attendez : vous allez goûter de ma liqueur d'orange ! elle est très réussie.

Mlle Leclerc ouvrit un joli petit bar en bois d'érable gris et versa dans un verre lilliputien la liqueur dorée qui rutilait aux flancs d'un carafon de cristal.

Jeanine but une gorgée et posa le verre sur la tablesse qui encadrait le divan :

— Cela me redonne un peu de vie, Mademoiselle ! Je viens de faire en huit jours une si pénible expérience de ce qu'est la vie difficile !

En réponse au regard interrogateur de sa maîtresse de piano, elle expliqua :

— J'ai voulu, sans attendre, chercher du travail. J'ai dû errer dans des bureaux de placement, où il faut patienter des heures, stationner sur des banquettes, remplir des questionnaires et des fiches, défiler devant la table de secrétaires ennuyés, narquois, impolis, indifférents. On m'a donné de vagues espoirs qui ne rimaient à rien.

— Pauvre chère Jeanine ! l'égoïsme humain, la sécheresse de l'homme pour l'homme, est quelque chose de tellement odieux ! Et ensuite ?

— J'ai regardé les annonces dans les journaux, et je suis allée aux adresses indiquées. Là encore, quelle triste école !

— Aucune situation, sans doute, n'était acceptable ?

— Croiriez-vous que certaines offres d'emplois dissimulées sous le vocable faux de « secrétaire », m'ont fait bondir, indignée qu'on puisse descendre à un tel manque de sens moral et à tant d'hypocrisie !

Mlle Leclerc, qui avait déjà reçu dans sa vie de professeur, tant de confidences douloureuses, ne parut pas surprise ; elle se contenta de soupirer :

— Ma pauvre petite Jeanine chérie !

La jeune fille retrouva un sourire pour continuer son récit :

— D'autres places proposées n'étaient que simplement ridicules !

— Par exemple ?

— Par exemple : promener le petit chien infirme d'une ancienne actrice à demi-folle ; assister une voyante extra-lucide dans ses séances de divination ; vendre des bonbons dans un cinéma ; et... oh ! le pire !

(à suivre)